

---

Chercheur au Centre de recherche sur le moyen-orient contemporain (CERMOC), Jean-François Legrain est l'auteur des *Voix du soulèvement*, une analyse de la mobilisation palestinienne durant la première année de l'Intifada. Spécialistes des mouvements intégristes palestiniens, il prépare un nouvel ouvrage sur le Jihad islamique.

*Le Figaro* : Trois mois après la conclusion du premier accord israélo-palestinien, quel bilan peut-on en tirer?

*Jean-François Legrain* : Une dynamique économique semble indéniablement se mettre en place, tant à Gaza, avec la création d'un certain nombre d'entreprises, qu'au niveau international, avec l'établissement de structures de coopération. A l'inverse, les négociations proprement politiques sont dans une impasse, manifestant toutes les limites de l'accord du 13 septembre. Les quelques concessions israéliennes ont été immédiatement privées de toute ampleur : la libération des prisonniers limitée à quelques centaines de vieillards et d'enfants et le redéploiement de l'armée israélienne, limitée à l'évacuation de quelques positions. Par ailleurs, la répression israélienne est maintenue, les interventions des unités spéciales et l'élimination de leaders palestiniens se poursuivent. De plus, le développement des implantations israéliennes dans la zone occupée depuis

---

1967 ne connaît pas de ralentissement.

Mais l'échec à mettre en oeuvre, à la date prévue, la première étape de l'accord du 13 septembre, tient également à l'extrême personnalisation du mode de fonctionnement palestinien. En revendiquant le contrôle exclusif sur l'ensemble des dossiers à négocier, Yasser Arafat, se prive de la capacité d'expertise, aussi bien de la diaspora palestinienne, que celle des Territoires occupés. Il menace par là, la cohésion de la société civile palestinienne de l'intérieur et avive les frustrations de ses interlocuteurs israéliens et internationaux.

*-L'accord du 13 septembre serait-il apte à assoir une paix juste et durable dans la région?*

*J.-F.L :* Je réponds par le doute à cette question. Le discours actuel veut faire croire qu'avec une aide économique adéquate, on va résoudre le conflit israélo-arabe. Or trois facteurs essentiels empêchent, me semble-t-il, de déboucher sur une paix juste et durable dans la région.

Le premier constat qui s'impose est l'inégalité des signataires. En ce sens qu'on a d'un côté un Etat, Israël, qui a assuré sa puissance régionale et qui par l'accord, ne cherche qu'à accroître cette domination. De l'autre, un peuple palestinien en quête d'Etat et plusieurs Etats, dont

---

l'incapacité à défendre l'intégralité territoriale arabe, se trouvent consacrés par le processus en cours.

Le second constat concerne la spécificité du dossier palestinien par rapport à la spécificité des dossiers des autres Etats de la région.

Si l'accord, dans le meilleurs des cas, peut apporter une certaine réponse à la question du contentieux territorial remontant à 1967, il n'apporte en effet aucune réponse au coeur même de la question palestinienne, l'expulsion des palestiniens en 1948.

Le troisième constat est celui d'une fragilisation accrue de la société palestinienne.

Dès que l'autonomie entrera en vigueur, la police nouvelle palestinienne va se trouver dans la position paradoxale d'assurer en partie la sécurité d'Israël contre ses propres nationaux, chargée d'empêcher toute agressions contre les colons et toute infiltration en Israël.

*-Quel serait l'effet d'un accord ou d'une absence d'accord israélo-syrien sur le processus de paix israélo-palestinien?*

*J.-F.L. : Un accord de paix avec la Syrie et une normalisation avec le Monde Arabe et islamique, me semble en effet, au coeur de la stratégie israélienne. Dès lors qu'un*

---

tel accord serait atteint, les palestiniens se retrouveront dans une situation d'isolement et de faiblesse totale.

Donc on peut penser que la lenteur syrienne actuelle à formaliser un tel accord, constitue plutôt un atout pour les palestiniens. En ce sens qu'Israël est amenée à maintenir un certain dynamisme dans la gestion du dossier palestinien pour ne pas se trouver dans la situation antérieure à celle du 13 septembre, où l'absence d'accord avec les palestiniens constituait un verrou pour la réalisation d'accords inter-étatiques.

*-L'opposition palestinienne à l'accord du 13 septembre est très large, quels sont sa force et son degré de cohésion?*

J.-F.L. : A n'en point douter, l'opposition à l'accord est très large et s'accroît de jour en jour. Elle repose sur des pans entiers de la société palestinienne puisqu'elle regroupe non seulement des islamistes venus des rangs du Hamas ou du Jihad Islamique, mais également des nationalistes venus de l'OLP ou de l'opposition pro-syrienne.

Cette opposition cependant est d'un extrême fragilité par une absence de projets politiques communs regroupant autant de marxistes que d'islamistes, autant de gens qui sont opposés fondamentalement à la notion de coexistence entre

---

les deux Etats alors que d'autres acceptent cette coexistence mais critiquent, non pas le coeur de l'accord, mais les conditions pratiques de cet accord.

Cette union est certes provisoire mais elle fonctionne. La récente défaite électorale des partisans de Yasser Arafat dans l'un de ses fiefs des Territoires occupés, l'Université de Bir Zeit, en étant la première manifestation.

*-On parle d'une renaissance de l'Intifada, qu'en est-il?*

*J.-F.L. :* Dire qu'il y a une reprise de l'Intifada (révolte des pierres) n'est pas tout à fait adéquat même s'il y a une réapparition indéniable de la violence dans les Territoires occupés. Celle-ci, en effet, n'est plus celle de l'OLP, articulée sur son projet politique, mais celle d'islamistes, qu'il s'agisse du Jihad Islamique ou de Hamas, ou de nationalistes opposés à l'accord. Elle a dépassé les limites des Territoires occupés en 1967 et ne se limite plus dans l'utilisation des armes, pas plus qu'elle ne s'articule sur un projet de désobéissance civile.